



Communiqué FSU Mayotte du 24 septembre 2019

La FSU Mayotte est solidaire des actions entreprises ce jour contre la réforme des retraites prévue par le gouvernement et issue du rapport Delevoye. Cette réforme programme une baisse généralisée des retraites. Les fonctionnaires de Mayotte n'y échapperont pas. Ils auraient beaucoup à perdre si le gouvernement s'aventurait à supprimer la possibilité de départ à 55 ans (pour les anciens fonctionnaires de la CDM) les bonifications ultra-marines et s'il remettait en cause l'indexation des salaires.

Les agents ne sont pas dupes. Les discours lénifiants sur d'éventuelles augmentations de salaires ne cachent pas la réalité d'une baisse considérable du pouvoir d'achat des agents suite au gel du point d'indice.

De la même façon, les signes de bienveillance des différents responsables du département ne trompent pas la FSU Mayotte, particulièrement les propos du nouveau Vice-Recteur.

- Quand peut-on espérer la mise en place des groupes de travail pour discuter des situations et rémunérations des agents contractuels comme titulaires ?
- En quoi consiste la valorisation du service à Mayotte dont on nous a tant parlé sans jamais la concrétiser ?
- Comment le gouvernement envisage-t-il l'avènement de l'académie de Mayotte avec le déficit de salle de classe, le manque criant d'enseignants, de personnels administratifs et de santé, d'assistantes sociales, de psychologue de l'éducation et au-delà d'agents de la protection judiciaire de la jeunesse et de toutes celles et ceux qui manquent aux services publics à Mayotte.
- La FSU Mayotte exige l'ouverture immédiate du chantier sur la reprise en compte de l'ancienneté des anciens fonctionnaires de la CDM.
- La clause de revoyure permettant de discuter du montant du taux d'indexation pour qu'il atteigne au moins celui de la Réunion est-elle à l'ordre du jour des discussions prévues avec le plus haut responsable de l'Etat ?

La FSU Mayotte reste vigilante et exige du concret, pas des incantations.